



## **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENTE**

Conclusion d'une convention d'occupation d'une parcelle communale pour exploiter une aire de stationnement pour camping-cars

### **Objet :**

Avis de publicité préalable en vue de la conclusion d'une convention d'occupation temporaire de l'aire naturelle de camping municipale de FABREZAN pour l'exploitation d'une aire de camping-cars.

### **Caractéristiques principales :**

Procédure de publicité préalable suite à une manifestation d'intérêt spontanée pour l'occupation temporaire de l'aire naturelle de camping municipale de Fabrezan pour l'exploitation d'une aire de camping-cars dans les conditions prévues par l'article L2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques.

L'aire naturelle de camping municipale de Fabrezan dispose de **20 emplacements**

### **Nature du contrat :**

La relation contractuelle donnera lieu à une convention portant autorisation d'occupation d'une parcelle communale.

L'autorisation est concédée pour une durée de 7 années.

### **Conditions financières :**

La mise à disposition de la parcelle communale est consentie moyennant le paiement par l'occupant d'une redevance annuelle comportant une partie fixe HT et un pourcentage calculé sur le chiffre d'affaires annuel HT.

### **Documents à fournir :**

- Lettre de candidature.
- Références attestant de l'expérience du candidat dans la gestion des aires de camping-cars.
- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties financières et professionnelles du candidat.
- Un document précisant les modalités d'organisation et de fonctionnement envisagées de l'aire de camping-cars.

### **Date limite de réception des candidatures : 30 Octobre 2020, à 12 h,**

- Sous pli en LR avec AR à Mme le Maire de Fabrezan, Avenue de la Mairie, 11200 FABRZAN,
- ou remis à l'accueil de la Mairie contre récépissé
- ou par voie électronique : [f.clamart-mairie-fabrezan@orange.fr](mailto:f.clamart-mairie-fabrezan@orange.fr),